

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **onzième jour de mai 2015**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le directeur général, Mario Juare et le greffier, Olivier Milot, sont également présents.

15-05-161

Approbation de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

15-05-162

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition de le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 13 avril 2015 et du 27 avril 2015.

ADOPTÉE

15-05-163

Procès-verbal de correction

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt par le greffier d'un procès-verbal de correction concernant la résolution 15-02-041.

ADOPTÉE

15-05-164

Ratification des chèques, des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 14-04-2015 au 10-05-2015
- nos M1304 à M1309 & A37304 à A37350 164 634.18 \$
- no A36961 annulé

- dépôts salaires des périodes 201514 à 201517

ADOPTÉE

15-05-165

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 11 mai 2015

- nos A37351 à A37485 460 868,33 \$

ADOPTÉE

Dépôt des états comparatifs semestriels - La trésorière dépose les deux états comparatifs requis par l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

Dépôt des états financiers organisme - Le greffier dépose les états financiers de l'organisme subventionné par la Ville : Centre aquatique régional de l'Érable.

14-05-166

Transfert d'une commandite de la Société coopérative agricole de Princeville à la Foire Champêtre

ATTENDU QUE l'organisation de la Foire Champêtre et Culturelle de Princeville reçoit par le biais de Société coopérative agricole de Princeville une commandite évaluée à 500 \$ pour les équipements et matériaux de construction achetés à cet endroit;

ATTENDU QUE ce crédit a été maintenant transféré à la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement d'un montant de 500 \$ à la Foire Champêtre et Culturelle de Princeville pour compenser le crédit accordé par la Société coopérative agricole de Princeville à la Ville de Princeville.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de la commandite à la Foire Champêtre et Culturelle.

ADOPTÉE

15-05-167

Demande de Ferme Le Rondel

ATTENDU la demande déposée au conseil par la Ferme Le Rondel inc.;

Il est proposé par le conseiller Fernand Ruel et il est unanimement résolu d'autoriser la Ferme Le Rondel inc. à passer une gaine d'au moins quatre pouces de type « push pipe » entre le 169 et le 172 du 10^e rang Ouest, sous le 10^e rang Ouest, par forage directionnel et de préciser que la Ferme Le Rondel inc. sera responsable de tout dommage causé par cette installation.

ADOPTÉE

15-05-168

Financement des dépenses d'éclairage de diverses rues

Il est proposé par le conseiller Claude Côté et il est unanimement résolu d'acheter 28 lampadaires de type DEL pour les rues Simard, Lecours, Liberge et Noël au coût de 14 237,78\$ taxes incluses, d'autoriser la trésorière à payer ces dépenses ainsi que les frais exigés par Hydro-Québec estimés à 3 600 \$.

QUE ces dépenses soient financées à même une affectation de la réserve pour fins domiciliaires de la nouvelle ville.

ADOPTÉE

Permis alcool Tur-Lu – Le conseil prend acte du dépôt de l’avis émis par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec en date du 28 avril 2015.

15-05-169

Vente d’un terrain résidentiel – 70, rue Liberge

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à 9281-2676 Québec inc. (Constructions Thibodeau) ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 5 030 438 (70 Liberge) pour le prix de 19 601,09 \$ avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l’acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

15-05-170

Demande CPTAQ – Pierre Roux (André Roux inc.)

ATTENDU QUE le demandeur André Roux inc. projette acquérir le lot 4 309 169 du cadastre du Québec dans la Municipalité de Princeville;

ATTENDU QUE le lot visé par la demande est contigu à la propriété du demandeur;

ATTENDU QUE le commerce André Roux inc. a besoin d’espace pour assurer la croissance de ce dernier;

ATTENDU QUE la présente demande d’autorisation est conforme à la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE l’espace recherché ne peut se réaliser à un autre endroit et ne justifie pas l’application de l’article 61.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d’appuyer la présente demande d’autorisation présentée par André Roux inc. pour utiliser à une autre fin que l’agriculture, une superficie de 2 176,1 m² sur le lot 4 309 169 du cadastre du Québec pour permettre la construction de bâtiment favorisant l’expansion de leur commerce.

ADOPTÉE

15-05-171

Avis de motion PRU2-1504

Le conseiller Claude Côté donne avis de motion que sera présenté à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage 432-89 de l’ancienne Ville de Princeville, modifiant la grille des spécifications no 1 du règlement de zonage no 432-89 de l’ancienne Ville de Princeville afin de permettre l’usage spécifique « Récupération et triage de produits divers sauf récupération et triage de matières polluantes et toxiques et station de compostage » pour la zone I-8.

15-05-172

Utilisation des terrains, bâtisses et rues par le Festival du cheval – Édition 2015

ATTENDU QUE l'organisme du Festival du Cheval de Princeville désire obtenir la collaboration de la Ville de Princeville pour la tenue du Festival du Cheval qui aura lieu la fin de semaine du 4 au 7 juin 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil autorise le Festival du Cheval à utiliser gratuitement une partie du Centre Sportif Paul-de-la-Sablonnière ainsi que les terrains adjacents, tels que les terrains de stationnement, le terrain adjacent à la Salle de Quilles, la rue Baillargeon entre les rues Leclerc et Demers pour la tenue de leurs activités;

QUE l'organisme doit disposer d'assurances en responsabilité civile et locative nécessaires à la couverture des immeubles prêtés;

QUE le conseil autorise également, la fermeture temporaire de certaines rues de la Ville de Princeville pour permettre le déroulement de la parade du Festival qui aura lieu le samedi 6 juin 2015;

QUE le conseil appuie l'organisme du Festival du Cheval pour présenter une demande de fermeture d'une partie de la rue Demers Est auprès du Ministère des Transports et s'engage à avertir les compagnies de transport de la région des dates et des détours occasionnés par la tenue du Festival.

ADOPTÉE

15-05-173

Subvention 2015 au Festival du Cheval

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par le Festival du Cheval de Princeville ;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement de l'aide financière 2015, au montant de 15 000 \$, plus la fourniture de l'électricité gratuitement par la Ville de Princeville au Festival du Cheval.

ADOPTÉE

15-05-174

Commandite 2014-2015 au Club de hockey le Titan

ATTENDU l'entente intervenue avec le Club de hockey junior AAA Le Titan de Princeville notamment pour assurer la visibilité de la Ville de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de verser un montant de 27 250 \$ pour la saison 2014-2015 prévu à l'entente.

ADOPTÉE

15-05-175

Adoption du règlement numéro 2015-275 décrétant une dépense et un emprunt de 390 000 \$ pour différents aménagements au Parc Multisports

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2015-275 décrétant une dépense et un emprunt de 390 000 \$ pour différents aménagements au Parc Multisports.

ADOPTÉE

15-05-176

Adhésion 2015 – COPERNIC

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adhérer pour la période à l'organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la Rivière Nicolet et d'autoriser la trésorière à payer la somme de 50 \$ pour cette adhésion.

ADOPTÉE

15-05-177

Aide financière à la Fondation québécoise du cancer

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à verser une contribution de 250 \$ à la Fondation québécoise du cancer pour sa campagne de financement annuelle 2015.

ADOPTÉE

Subvention 2015 à ORASSE - à l'étude.

15-05-178

Relais pour la Vie MRC de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de verser un montant de 1 100 \$ à l'organisme Relais pour la vie pour appuyer l'équipe formée de représentants de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

15-05-179

Levée de la séance

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire